

Brousse et îles

■ **Îles.** Une étude pour évaluer les dégâts causés par les orages

Protéger des coups de foudre

La province a lancé une étude sur les Loyauté afin d'évaluer les risques liés à la foudre. Elle devrait permettre de déterminer les besoins en équipements de protection contre la foudre afin de protéger personnes et matériel.

La foudre n'est pas seulement dangereuse pour les hommes, elle peut l'être aussi pour des équipements importants. « La foudre tombe souvent aux mêmes endroits et endommage du matériel coûteux », annonce Wacapo Taine, directeur adjoint et responsable des systèmes d'information de la province des îles. Il précise que les dépenses matérielles dues à la foudre sont considérables, en moyenne 4 à 5 millions de francs par an, et qu'une meilleure protection permettrait de les réduire de manière significative.

Alain Rousseau, président de SEFTIM* qui s'occupe de l'étude pour la protection d'équipements contre la foudre commandée par la province, explique que « quand la foudre tombe, on a un champ magnétique assez important pour créer de la surtension jusqu'à un kilomètre à la ronde. Dès lors qu'on se balade avec des réseaux étendus (téléphoniques, électriques et autres), on va capter ces surtensions. Or la particularité de l'informatique c'est que c'est assez fragile, ça peut casser ». Selon lui, cela pourrait expliquer les dégâts matériels, surtout informatiques, important dans les îles.

Contrôler. L'étude, qui devrait être finie fin septembre, va permettre de déterminer quel type de matériel va être mis en place et où, afin de protéger les équipements les plus sensibles. Ensuite, les personnes formées (voir encadré) pourront en faire l'inspection afin d'en assurer la maintenance. « Il faut que le système soit opérationnel le jour où la foudre tombe. Il faut donc le maintenir en état et le contrôler afin de le réparer si besoin », ajoute Alain Rousseau.

Pour la province des îles, il est important de protéger les sites sensibles comme les centres médicaux, les aérodromes et autres services publics primordiaux. Car une coupure des communications, électrique ou même électro-



Les premiers Calédoniens à avoir suivi la formation Qualifoudre de niveau 2 reconnue par l'Etat sont de Lifou.

nique, pourrait être problématique. L'avantage dans les îles, c'est que la fibre optique est beaucoup utilisée et qu'elle est naturellement protégée contre les chocs de foudre.

« En Nouvelle-Calédonie, le matériel installé n'est pas forcément mis à jour ou pas conforme aux normes actuelles. »

« La logique foudre est déjà présente dans les équipements », remarque le directeur de SEFTIM. Sébastien Sarra-megna, directeur du bureau d'études environnement de la mine au récif (EMR), qui travaille en collaboration avec la SEFTIM, précise aussi que la

foudre peut être dangereuse pour les personnes et pour l'environnement. « Sur les sites industriels ou autres installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ça peut parfois déclen-

cher des fuites, des feux voire des explosions. Et c'est pourquoi une étude foudre est obligatoire à ces endroits. »

Equiper. En Nouvelle-Calédonie, on comptabilise 1,8 coup de choc de foudre par an au kilomètre carré. La moyenne française est de 2,2 (contre une trentaine en Malaisie ou à Singapour). « Ça tape manifestement plus

dans les îles ou en tout cas, l'effet est ressenti plus fréquemment », explique Sébastien Sarra-megna.

Pour Alain Rousseau, il est important de s'équiper. « En Nouvelle-Calédonie, le matériel installé n'est pas forcément mis à jour ou pas conforme aux normes actuelles ». Or, avec les changements climatiques, on remarque une augmentation mondiale des chocs de foudre ces dernières années. Par ailleurs, « comme on dépend de plus en plus de l'informatique et du téléphone, le besoin de protection contre la foudre augmente ».

Titouan Moal

*Entreprise localisée en Métropole, spécialisée dans le secteur de l'ingénierie et des études techniques.

Les seuls vérificateurs Qualifoudre de niveau 2 du territoire

Ils sont les quatre premiers Calédoniens à avoir suivi la formation Qualifoudre de niveau 2 reconnue par l'Etat il y a près de deux semaines. Cette préparation qui dure un jour, avec un examen final, donne le titre de vérificateur et d'exploitant.

L'informaticien Jérémie Desvals, le directeur adjoint et responsable des systèmes d'information, Wacapo Taine, le responsable ERP (produits utilisant de l'énergie) et ingénieur sécurité Charles Kinu, ainsi que l'électricien Gaston Ponyle, qui travaillent tous pour la province des îles, seront donc responsables des installations classées et en assureront la maintenance. La formation est adaptée à un terrain et à des installations spécifiques. Après chaque choc de foudre, il faut vérifier l'équipement dans le mois qui suit. Former des personnels locaux permet ainsi d'éviter que des experts ne se déplacent à chaque fois.

Cette qualification, seule reconnue dans ce domaine, est proposée par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques créé en 1990, un établissement placé sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.